



PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ

Parce qu'elles interviennent dans tous les secteurs d'activité, tous les lieux de vie et sur tous les territoires, les entreprises de propreté ont vocation à être des acteurs du développement durable.

L'activité des entreprises de propreté est transversale à tous les autres secteurs, privés et publics, industriels et de services, collectifs et même particuliers.

Cette position donne à la profession un devoir d'exemplarité mais aussi d'incitation aussi bien vers les clients donneurs d'ordre, les fournisseurs de matériels et de produits d'entretien que vers les usagers finaux.

Prenant la mesure de ces enjeux, la FEP déploie un Programme développement durable de branche qui incite les entreprises à s'engager.

Ambitieux, ce Programme se décline en 51 actions concrètes et indicateurs de progrès et vise à répondre à cinq grands enjeux du développement durable tout en prenant compte des spécificités du secteur.

- **Renforcer l'engagement social** en s'engageant pour l'égalité des chances, la lutte contre toutes les formes de discrimination, l'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences des salariés.
- **Préserver l'environnement** en contribuant aux économies d'énergie, à la réduction et à la valorisation des déchets, à la rationalisation des consommables et à l'utilisation de produits responsables.
- **Établir et renforcer les partenariats** avec les parties prenantes particulièrement avec les clients donneurs d'ordre, les fournisseurs, les collectivités territoriales, les associations et les ONG.
- **Améliorer la gouvernance des entreprises** en s'engageant à l'aide de chartes et à travers le reporting à plus de transparence afin de rendre compte à la fois des difficultés rencontrées et des progrès réalisés.
- **Assurer un développement économique** durable des entreprises de propreté en anticipant les évolutions réglementaires, en intégrant des critères sociaux et environnementaux dans les politiques d'achats et en garantissant la fidélité des clients.



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
34, Bd Maxime Gorki 94808 Villejuif Cedex
T : 01 46 77 68 00 - F : 01 47 26 90 85
dd@federation-proprete.com
www.proprete-services-associes.com



POUR L'EMPLOI DURABLE
PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
1, rue Jean Jaurès 94800 Villejuif
T : 01 49 58 11 30 - F : 01 49 58 11 44
contact@fare.asso.fr
www.fare.asso.fr

UN PROGRAMME UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR

Pour aider les entreprises de propreté à mettre en œuvre leurs propres plans d'actions, la profession s'est organisée et propose des outils et des dispositifs d'accompagnement visant à l'intégration du développement durable dans tous les processus (management, RH, achats, commercial, communication,...) et à tous les niveaux de l'entreprise.

CIBLES	DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT	OUTILS
 <p>CHEFS D'ENTREPRISES & DIRIGEANTS</p>	<p>Un dispositif de formation-action</p> <p>➤ Objectif : accompagner l'entreprise et ses salariés dans la définition d'une stratégie et la mise en œuvre de son propre plan d'actions développement durable.</p> <p>➤ Modalités : un accompagnement spécifique alternant formation collective et individualisée réalisé par un consultant spécialisé. Des groupes d'une dizaine de PME sont constitués dans chaque région.</p>	<p>Un outil Web d'autodiagnostic / reporting</p> <p>➤ Objectif :</p> <p>* Rendre les entreprises plus autonomes dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation de leurs plans d'actions développement durable.</p> <p>* Proposer aux entreprises un système de reporting permettant de suivre l'évolution de leurs indicateurs DD.</p> <p>* Consolider des indicateurs sociaux, environnementaux et économiques à l'échelle de la profession et rendre compte des progrès réalisés.</p> <p>➤ Modalités : un outil accessible à toutes les entreprises de propreté depuis le portail internet de la FEP.</p>
	<p>Un module de mise en œuvre du plan d'actions</p> <p>➤ Objectif : suite au dispositif de formation-action, accompagner l'entreprise dans le déploiement et le suivi de son plan d'actions (valoriser ses actions DD auprès des clients, mobiliser les collaborateurs et s'organiser en interne).</p> <p>➤ Modalités : les journées de formation collective sont réparties sur une période de 9 à 12 mois suite à la dernière journée du dispositif de formation-action.</p>	
	<p>Des Clubs développement durable en région</p> <p>➤ Objectif : permettre aux chefs d'entreprises de se retrouver périodiquement pour être informés sur l'actualité du DD, bénéficier de présentations d'experts, échanger sur leurs actions et entretenir le « mouvement développement durable » sur le plan local en invitant des parties-prenantes (pouvoirs publics, chambres consulaires, représentants interprofessionnels, ADEME régionale, donneurs d'ordre, fournisseurs, associations et ONG...).</p>	
 <p>SALARIÉS ENCADRANTS</p>	<p>Des ateliers spécifiques et techniques</p> <p>➤ Objectif : apporter aux encadrants salariés des entreprises de propreté des outils et méthodologies permettant la mise en œuvre opérationnelle des actions choisies.</p> <p>➤ Modalités : une offre d'ateliers collectifs d'une journée.</p> <p>➤ Thèmes proposés : achats responsables, déplacements et Plan de Déplacements Entreprise (PDE), travail en journée en continu, emploi des séniors, diversité, handicap, prévention des risques professionnels et TMS, offres responsables, impact économique des actions DD.</p>	
	<p>Une formation des formateurs internes</p> <p>➤ Pour informer et accompagner le déploiement du plan d'actions développement durable à tous les niveaux de l'entreprise.</p>	<p>Un Kit de sensibilisation</p>
 <p>AGENTS DE PROPreté</p>	<p>Des formations spécifiques</p> <p>➤ Écrits professionnels</p> <p>➤ Écogestes</p> <p>➤ Formation de tuteurs TH</p> <p>➤ TMS</p> <p>➤ ...</p>	<p>Des fiches pédagogiques « Les écogestes du quotidien sur les chantiers »</p> <p>Pour accompagner la mise en œuvre du DD au quotidien. Ces fiches sont destinées à être en permanence avec le salarié, permettant à ce dernier de s'y référer à tout moment (eau, électricité, postures, dosages, transports, santé et sécurité...).</p>

